



# Le Bulletin

Volume 50 Numéro 7

Édition du 25 novembre 2021

## Dans ce bulletin

***Pénurie de main-d'oeuvre au Québec; point de vue syndical.....p.1-2***

***Pénurie de main-d'oeuvre en enseignement, réflexions et échanges .....p.2-3***

***Des rabais pour les enseignants du SEHR (CSQ).....p.3***

***Opération «carte de membre numérique», avez-vous la vôtre?.....p.3***

***Assemblée générale du SEHR : n'oubliez pas de vous inscrire.....p.3***

***Opération «Paniers de Noël».....p.4***

## À l'Agenda

**MARDI 7 décembre 2021**

***Deuxième assemblée générale du SEHR (CSQ)***

**Heure :** 18h30 (inscription requise avant le 3 décembre 16h)

**Lieu :** Visioconférence Zoom

**MARDI 18 janvier 2022**

***Quatrième rencontre du conseil des personnes déléguées***

**Heure :** 18 h 30

**Lieu :** à confirmer

## Pénurie de main-d'oeuvre au Québec : point de vue syndical

*Dans le cadre du réseau socio-politique de la CSQ, celle-ci a interpellé divers intervenants. Nous avons donc pu échanger avec des responsables d'analyse sur le marché du travail à Emploi-Québec, un économiste indépendant, des représentantes syndicales des réseaux de la santé et de la petite enfance afin qu'ils nous parlent de leur vision de la pénurie de main-d'oeuvre au Québec.*

Selon Ianik Marcil, économiste indépendant et auteur de plusieurs essais, il est important de constater que la pénurie de personnel décriée par les patrons dans les médias est trop souvent un écran de fumée qui tente de masquer les conditions de travail déplorables des secteurs d'emploi aux prises avec des difficultés de recrutement. En effet, lorsqu'on regarde le taux de chômage et les besoins en emploi, on constate qu'il y a souvent plus de chômeurs que d'emplois disponibles, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Cependant, plusieurs patrons offrent un salaire peu attrayant (pour ne pas dire misérable) et des conditions d'emploi inintéressantes. Ces emplois ne permettent souvent pas aux employés de se loger et se nourrir décemment ou de concilier les besoins du travail et de la famille. Comment s'étonner du peu d'attrait qu'ils exercent sur la main-d'oeuvre?

Selon mesdames Gabrielle Nicole et Élodie Matteau, analystes à Emploi-Québec invitées au réseau, le taux de chômage, après avoir effectué un bond spectaculaire durant la pandémie, a presque retrouvé son niveau pré-pandémique. L'économie va donc de mieux en mieux... Les secteurs les plus touchés par la rareté de personnel sont sans surprise ceux de l'hébergement et

de la restauration ainsi que celui des arts et spectacles. Quant à ceux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, on a pu constater des hausses respectives du nombre de postes vacants de 60 et 70%. Par contre, le taux d'inoccupation en enseignement est de seulement 3%, ce chiffre ne tient toutefois pas compte des données sur la qualification légale des personnes en poste!

Nous avons également pu échanger avec des actrices du réseau de la petite enfance et de la santé. À la lueur des échanges, les conditions salariales et le manque de soutien étaient les facteurs qui handicapaient le recrutement et la rétention de la main-d'oeuvre dans les services de garde, les CPE et les garderies privées. Plusieurs de ces femmes se retrouvent tout juste au-dessus du salaire minimum et sans avantages sociaux! Pour ce qui est de la santé, le message des représentantes syndicales était différent: le salaire n'achète pas tout!

Comment peut-on concilier travail-famille quand le temps supplémentaire obligatoire, sensé être une mesure d'exception, est utilisé au jour le jour pour "patcher" les trous du système. Nous savions déjà tout le mal que la fameuse loi 10 avait causé au système, mais

avons été touchés de voir à quel point elle avait dégradé les conditions d'exercice et détruit le travail d'équipe nécessaire en santé. On se retrouve avec des travailleuses parachutées d'un service à l'autre et qui travaillent au quotidien avec des gens qu'elles ne connaissent pas. L'incursion des agences privées de placement continue de mettre de la pression sur le système : les infirmières et préposées de l'agence proposent des disponibilités à leur convenance aux hôpitaux (soit rarement la nuit ou la fin de semaine) qui relèguent alors ces tâches moins attrayantes à leurs employées en poste malgré leur ancienneté. Cette situation contribue à fragiliser les conditions de travail des salariées «permanentes», certaines finissent par quitter, au bout du rouleau. Ceci sans compter que les tâches sont minutées à la seconde, situation qui contribue grandement à déshumaniser la profession et qui fait perdre le sens du travail qu'elles accomplissent!

Selon M. Marcil, il est urgent de se pencher sur des solutions collectives aux problèmes des marchés d'emploi. Il faut ramener le bien collectif au cœur des préoccupations de la société tout en réfléchissant au bien-être des individus au sein du système. L'injustice sociale avec laquelle nous vivons tous les jours doit être décriée et il faut se pencher sur des solutions durables.

## Pénurie de main-d'œuvre en enseignement, réflexions et échanges...

*Lors du réseau socio-politique, nous avons également abordé la rareté de main-d'œuvre plus spécifiquement pour les secteurs de l'enseignement avec M. Maurice Tardif, professeur à la faculté des sciences de l'éducation.*

Il nous expliquait à quel point la pénurie en enseignement est un phénomène complexe. Actuellement, les postes en enseignement sont généralement comblés; on manque toutefois de ressources lorsqu'il faut remplacer le personnel absent ou malade et aussi pour certains contrats.

Selon M. Tardif, les enjeux reliés à la rétention des candidats au poste enseignant sont majeurs. En effet, on parle beaucoup du décrochage des jeunes enseignants diplômés (25% quittent la profession avant d'atteindre leur 5e année dans la profession) mais on perd aussi énormément de notre relève en cours de formation. Selon les données statistiques, 45% des futurs ensei-

gnants quitteraient durant la formation initiale de 4 ans et c'est encore plus marqué pour le secteur secondaire!

Actuellement, certaines pistes de solutions sont mises en place par le gouvernement pour tenter de retenir la main-d'œuvre : bonification salariale, stages rémunérés, programme de mentorat et d'insertion professionnelle. Toutefois, selon M. Tardif, ces mesures ne suffiront pas à la tâche si on ne touche pas à l'organisation du travail et aux conditions dans lesquelles il s'exerce. Selon lui, la belle proposition où on souhaite imposer aux enseignants d'expérience des groupes plus difficiles, en croyant qu'ils réussiraient mieux que les nouveaux est simplement une manière d'ignorer le

problème! Il conviendrait plutôt de se demander s'il existe des groupes où les conditions d'emploi sont inhumaines? Pourquoi ne pas s'attaquer à ce problème plutôt que de recommander des placébos ou des solutions frôlant la pensée magique?

La part que l'école privée joue dans le saccage des conditions de travail en enseignement a d'ailleurs été soulevée au long des échanges. Avec l'écœurement qu'elles entraînent dans la classe régulière accentuée par la multiplication des programmes élitistes à l'école publique, on se retrouve confrontés à des tâches toujours plus lourdes et titanesques. La tâche s'est d'ailleurs complexifiée au fil des ans : on demande souvent aux enseignantes et aux enseignants d'effectuer des interventions qui dépassent le geste pédagogique auprès des élèves. On s'étonne ensuite que certains n'y arrivent pas!

Enfin, plusieurs centres de services scolaires font désormais affaire avec une compagnie privée pour la gestion des offres de suppléances... cela ne vous rappelle-t-il pas l'arrivée des agences de placement en santé? Si la situation en éducation n'est pas aussi dramatique qu'en santé, il importe qu'on s'y intéresse dès maintenant avant que l'édifice ne s'effondre sur la base : celles et ceux qui la soutiennent à bout de bras!

## Des rabais aux enseignants du SEHR!

*L'année dernière, Mme Barbara Lussier, membre du conseil exécutif du SEHR (CSQ) a sollicité les commerçants locaux qui offraient des rabais aux enseignants du SEHR (CSQ) afin d'établir une liste.*

Celle-ci, ainsi que les rabais disponibles, se trouve actuellement sur la page d'accueil de notre nouveau site web dans la section «actualité du SEHR». Cette année, Énergie Cardio nous a également approchés pour offrir à nos membres des rabais corporatifs sur leurs forfaits d'entraînement les plus populaires.

Parmi les commerçants qui participent à ce programme citons: la Librairie Moderne, la Librairie du Richelieu, Librairie du Carrefour Richelieu, Noah spa, Sky spa et Nordik station, Iris Optométristes, Michaels, Bureau en gros, Village des bas prix, Viarail, Telus, Assurances la personne, Pneus Chartrand, Park'nFly.

## Assemblée générale du SEHR: n'oubliez pas de vous inscrire!

*Le 7 décembre prochain aura lieu la 2e assemblée générale du SEHR (CSQ)*

Il est important de s'inscrire afin de recevoir le lien Zoom pour la rencontre. Vous avez jusqu'au vendredi 3 décembre 16 h pour le faire. Seuls les membres du SEHR (CSQ) peuvent participer.

À l'ordre du jour, sera discuté le plan d'action du syndicat pour les 3 prochaines années. De plus, nous aborderons la prochaine négociation nationale puisque les consultations auront lieu bientôt. Enfin nous ferons le point sur l'équité salariale. Nous vous attendons en très grand nombre... mais toujours en format virtuel.

## Opération «carte de membre numérique», avez-vous la vôtre?

*Lundi dernier (22 novembre 2021) tous les membres et non-membres enseignants oeuvrant au CSSDHR ont reçu leur lien d'adhésion à la nouvelle carte électronique du syndicat.*

C'est en vérifiant leurs coordonnées dans notre base de données et en signant électroniquement leur carte qu'ils et elles peuvent recevoir leur nouvelle carte de membre électronique et s'assurer que leur dossier est à jour! Le lien sera valide pour une durée de 7 jours. Passé ce délai, il sera désactivé et les membres devront demander d'en recevoir un autre s'ils souhaitent adhérer au SEHR (CSQ) et/ou recevoir leur carte électronique. Nous les invitons donc à compléter la démarche sans tarder, d'autant plus que cette procédure ne prend que quelques secondes. Il est important d'approuver sa signature à la fin de la démarche pour obtenir sa carte!



# Opération «Paniers de Noël»

*Pour la 18<sup>e</sup> année, le SEHR (CSQ) reconduit son opération «Paniers de Noël », rendue possible grâce à la production de l'Outil de travail quotidien (agenda du SEHR) par la compagnie Efficom.*

C'est avec une grande fierté que le SEHR vous offre, pour la 2<sup>e</sup> année en grand format, l'agenda du SEHR, qui nous permet d'amasser des fonds auprès de commerçants locaux pour notre opération «Paniers de Noël». En feuilletant votre agenda, vous noterez qu'on y retrouve de la publicité venant de ces généreux donateurs. Ces sommes servent dans un premier temps à couvrir les frais de production de notre agenda syndical par la compagnie Efficom et les sommes restantes sont versées au SEHR (CSQ) qui les achemine dans différentes écoles à la fin du mois de novembre chaque année.

Cette année, c'est un peu plus de 2 000\$ qui nous a été remis par la compagnie et qui sera distribué dans 20 écoles à raison de 100\$ par école afin d'aider les plus démunis. Cet argent peut servir à offrir des repas gratuits à des élèves dans le besoin ou encore à l'achat de cartes cadeaux qui seront remises à une ou des familles qui pourront en faire bon usage.

Les chèques de 100\$/école ont été remis aux personnes déléguées à la rencontre du 23 novembre. Voir ci-contre la liste des 20 écoles qui ont été piégées au hasard la semaine dernière!

## PANIER DE NOËL

2021-2022

<b>Lieux de travail</b>	<b>Délégué(e)s</b>
AUX-QUATRE-VENTS	Stéphanie Côté
DR-ALEXIS-BOUTHILLIER	Guillaume Chicoine
CPT-LUC-FORTIN - éd. ST-JOSEPH	Nicolas Dupasquier
DE MONNOIR	Véronique Williams
DE RICHELIEU - éd. ST-JOSEPH	Emmanuelle Caillé
DES PRÉS-VERTS	Stéphanie Bernier
Des SAVANES - éd. PROVIDENCE	Chantal Tremblay
DU PÉLICAN -éd. LAFLAMME	Catherine Cardinal
EPM - éd. LAURIER	Guillaume Lemieux
EPM - éd. NORMANDIE	France Beaudet
J.A. BÉLANGER	Carina Orsini
JOSÉPHINE-DANDURAND - éd. MARCHAND	Isabelle Tétreault
LA RELANCE - éd. DR POULIN (MARIEVILLE)	Julie Guay
MARIE-RIVIER	Cynthia Trinqué
MICHELINE-BRODEUR (St-Paul)	Nicole Dion
P.G.-OSTIGUY	Christian Dolbec
POL. MGR-EUCLIDE-THÉBERGE	Alain Choquette
ST-ALEXANDRE	Catherine Farrell
ST-BLAISE	Marie-Ève Jodoin
ST-EUGÈNE	Max Bergeron

### Nous contacter

#### Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ)

670, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 5M3  
Téléphone : 450 348-6853  
1 800 567-6853

Télécopieur : 450 348-6856  
Courriel : [sehr@lacsq.org](mailto:sehr@lacsq.org)  
Site Web : [www.sehr-csq.qc.ca](http://www.sehr-csq.qc.ca)

#### Horaire :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h  
(vendredi : 15h45)